Image not found or type unknown

Résiliation d’un bail commercial aux torts du locataire

Jurisprudence publié le **15/09/2021**, vu **1176 fois**, Auteur : Assistant-juridique.fr

Parce qu’il constate que son locataire a cessé d’exploiter son fonds de commerce dans le local commercial qu’il lui loue, un bailleur demande la résiliation de ce contrat de bail à ses torts.

Une société loue un local commercial dans lequel elle exploite son fonds de commerce.

Mais à la suite de plusieurs infiltrations, elle cesse d’exploiter son fonds, et quitte les lieux en réclamant la résiliation du bail aux torts du bailleur.

« Mes torts ? Les vôtres plutôt », rétorque le bailleur, pour qui le départ du locataire constitue une faute qui justifie la résiliation du contrat.

« Non », rétorque le locataire, qui souligne que le contrat de bail ne comporte (justement !) aucune clause qui l’oblige à exploiter et à occuper le local loué de manière permanente.

A défaut d’une telle clause, son départ des lieux n’est pas fautif, et ne peut entraîner la résiliation du contrat à ses torts… Ce que confirme le juge.

Source : weblex.fr

Pour plus d'infos : Comment résilier un bail commercial en cas de faute du locataire ?

Voir aussi notre guide : **Rompre un bail commercial 2020-2021**

Articles sur le même sujet :

- Rompre un bail commercial
- Céder un bail commercial
- Rémunérer un gérant de SARL
- Gérer un compte courant d'associé
- Dividendes : mode d'emploi
- Révoquer un gérant de SARL
- Démission d'un gérant de SARL : mode d'emploi
- Récupérer une facture impayée

- Comment récupérer un loyer impayé dans un bail commercial ?
- Quand un locataire peut-il résilier son bail commercial ?
- Que devient le bail commercial en cas de procédure collective ?
- Comment calculer l'indemnité d'éviction d'un bail commercial ?
- Le bailleur peut-il refuser le renouvellement du bail commercial sans indemnité d'éviction ?
- Qu'est-ce que le droit de repentir du bailleur dans un bail commercial ?
- Le versement et la restitution du dépôt de garantie d'un bail commercial
- Litige sur un bail commercial : quel juge saisir ?

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés